

## **LUTTE CONTRE LE DEFICIT PUBLIC AU ROYAUME-UNI : LES HAUTS FONCTIONNAIRES DEVRONT PAYER L'ADDITION**

Alors que le déficit public devrait atteindre les 12,4 % cette année au Royaume-Uni, le Premier Ministre britannique, M. Gordon Brown, a annoncé « *une série de mesures visant à diminuer les dépenses de l'Etat de 12 milliards de livres en quatre ans* » (Les Echos du 8 décembre 2009).

**Il a déclaré ne pas vouloir toucher aux prestations délivrées par les services publics britanniques**, en clair : ne pas toucher aux petits fonctionnaires qui, chaque jour, permettent aux services publics de fonctionner et de garantir l'égalité d'accès à ces services.

Quelle recette ? **Les hauts fonctionnaires auront à faire les frais de cette réduction des dépenses.** Le Premier Ministre a en effet dénoncé une « *culture de l'excès* » des hauts fonctionnaires de l'Etat qui ont, selon lui, « *perdu le contact avec la réalité* ». Il a ainsi promis de réduire le salaire plus aisés d'entre eux (ceux supérieurs à 150 000 livres par an) de 20 % en trois ans. Cette réduction de salaire engendrerait une économie de 100 millions de livres, qui permettrait de « *verser le salaire de 3 200 infirmières ou 2 200 professeurs* », selon M. Brown. Ceci n'est qu'une idée parmi d'autres s'inscrivant dans un programme visant à réduire de 12 milliards de livres en quatre ans les dépenses du fonctionnement de l'Etat. Objectifs du programme ? Meilleure efficacité administrative, rationalisation des communications téléphoniques, diminution des horaires des consultants travaillant pour des administrations publiques.

**En France, on préfère supprimer des postes de fonctionnaires qui assurent la qualité au quotidien des services publics et dans le même temps, augmenter irrationnellement le nombre des conseillers dans les différents Ministères !** En France, on préfère s'assurer du démantèlement des services publics, les uns après les autres... **Le SNETAA-eiL condamne les attaques répétées contre les services publics visant à les casser, car seuls des services publics forts peuvent garantir une égalité d'accès à l'éducation ou à la santé, pour ne prendre que ces exemples !**